

Paysans-artisans créateur d'emplois - 30/07/2016

Floreffe -

Avec ses partenaires producteurs, Paysans-Artisans a mis sur pied un groupement d'employeurs. Pour répondre aux besoins des producteurs.



Depuis le mois de mai, Valentine et Mathilde ont rejoint la ferme de Goyet à Spy où elles travaillent à la récolte des légumes produits par Anne, la maraîchère. Sous le soleil, elles récoltent les oignons et les mettent en bottes. Un travail que les deux jeunes filles ont obtenu via la coopérative Paysans-Artisans dont le siège social se trouve à Buzet (Florefe).

Créée en 2013, la coopérative regroupe des agriculteurs et artisans-transformateurs de la région namuroise ainsi que des consommateurs qui veulent acheter bon et local, des partisans du goût comme l'annonce le slogan de la coopérative, qui compte aujourd'hui 60 producteurs près de 300 coopérateurs, plus de 800 consommateurs et 9 points de R'Aliments où il est possible d'enlever sa commande le jeudi ou le vendredi. *«En avril dernier, la barre des 400 commandes hebdomadaires a été franchie,»* rappelle Benoît Dave.

Si la coopérative n'envisage pas d'élargir son terrain d'action pour privilégier la proximité, le lien social et le contact entre consommateurs, bénévoles et producteurs, elle compte bien le travailler en profondeur, ce territoire. En aidant les producteurs actuels à grandir et en soutenant l'installation de nouveaux. *«Certains Floreffois mettent à notre disposition un terrain pour permettre au maraîcher de grandir et nous sommes en contact avec la commune pour un terrain de 5 hectares, proche de la route de la Basse-Sambre.»*

Des producteurs qui, à la suite de l'augmentation de la production, ont souhaité avoir de l'aide soit de manière récurrente, soit pour une activité saisonnière, soit pour la vente au magasin de la ferme et du maraîchage. Après avoir créé un groupement d'intérêt économique (GIE), composé de 13 producteurs et de la coopérative, Paysans-Artisans a reçu le feu vert du ministre pour la mise sur pied d'un groupement d'employeurs. Des employeurs qui se partagent le travail de leurs employés. Un matin dans les champs de choux, une après-midi à la bergerie, une journée au verger.

«On a pu constater que les producteurs auraient bien besoin d'un coup de main juste pour quelques heures ou un jour-semaine, confie Thérèse-Marie Bouchat. Or, les producteurs n'ont pas la possibilité de recruter moins d'1/3 temps et certains hésitent vu la gestion administrative et le coût de l'emploi.»

La solution, le GIE qui permet de mutualiser les besoins et ressources des producteurs.

En janvier 2016, le Groupement d'employeurs Paysans-Artisans (GEPA) engageait les quatre

premiers ouvriers agricoles. *«Et depuis mai 2016, nous en avons engagé deux nouveaux à 1/2 temps. Nous disposons donc de 6 salariés, soit 3,5 équivalents temps plein. Vu les besoins des producteurs et le développement de la coopérative, nous devrions soit augmenter le temps de travail ou engager des ouvriers supplémentaires.»*

Le GEPA, qui bénéficie des aides à l'emploi et gère les contrats de travail, se charge de la facturation à l'heure, fixée à 12€ HTVA.

Une formule qui satisfait pleinement les producteurs.

Dominique LAMBRECHTS (L'Avenir)

Une formation en agriculture bio - 30/07/2016

Floreffe -

Mathilde qui travaille chez Anne à la ferme de Goyet mais aussi chez Tom, un maraîcher également, participe aussi à l'assemblage des commandes pour la coopérative.



«C'est un travail passionnant car très diversifiés. Chez Anne, on effectue des travaux de maraîchage, on récolte, prépare les commandes et assure la vente au magasin. On multiplie ainsi les expériences et on peut confronter les techniques. On peut aussi bénéficier d'un contrat à durée déterminée. Via l'ASBL CRABE de Jodoigne, j'ai suivi une formation en agriculture biologique. Mon objectif est de lancer, dans quelques années, ma propre entreprise.

DO (L'Avenir)